



Observatoire de
l'administration
publique
ENAP

Vigie

août 1999, volume 2, numéro 3

Sommaire

 [Nouvelles éclair sur les réformes](#)

 [Nouvelles parutions à signaler](#)

Nouvelles éclair sur les réformes

France

Guide du courrier électronique

Dans un contexte d'intégration croissante des outils électroniques dans l'univers de travail des fonctionnaires, il devient nécessaire d'offrir aux décideurs publics des moyens pour en favoriser une intégration harmonieuse. Dans cette optique, la Délégation interministérielle à la Réforme de l'État vient de publier son guide d'implantation du courrier électronique. Ce guide se divise en trois sections distinctes. La première porte sur les transformations engendrées par l'introduction du courrier électronique sur les méthodes de travail et l'organisation du travail. Le processus de mise en œuvre et de déploiement constitue la deuxième partie du guide. La troisième partie répond à neuf questions portant sur la mise en place du courrier électronique dans une administration publique allant de l'évaluation des besoins des citoyens au traitement des demandes, en passant par les questions de confidentialité et le soutien technique nécessaire. Deux autres guides sont également disponibles sur le site du ministère de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation soit un sur la création d'un site intranet et un autre sur la création d'un site Internet. <http://www.fonction-publique.gouv.fr/lesrapportsetlespublications/guides.htm>

Europe

Plans d'action nationaux pour l'emploi

Les pays membres de l'Union européenne viennent de soumettre leur plan national pour l'emploi à la Commission européenne. Ces plans visent à combattre le taux de chômage croissant dans la plupart de ces pays. Les plans nationaux s'inscrivent dans le cadre des " Lignes directrices pour l'emploi " émises par la Commission européenne en décembre 1998. Ils présentent les actions prises en faveur de l'emploi et les initiatives récentes sous quatre grands axes :

- améliorer la capacité d'insertion professionnelle
- développer l'esprit d'entreprise
- encourager les efforts d'adaptation des entreprises et de leurs travailleurs
- renforcer les politiques d'égalité des chances pour les femmes et les hommes

À l'automne, la Commission européenne publiera le " Rapport conjoint sur l'emploi " qui synthétisera les quinze rapports nationaux.

http://europa.eu.int/comm/dg05/empl&esf/naps99/naps_fr.htm

Lignes directrices pour l'emploi

http://europa.eu.int/comm/dg05/empl&esf/empl99/guide_fr.htm

Ontario

Projet de loi sur l'équilibre financier

Le gouvernement ontarien a présenté un projet de loi exigeant l'équilibre budgétaire de la province : *Loi de 1999 sur la protection des contribuables et l'équilibre budgétaire*. Le projet de loi prévoit, d'une part, que les gouvernements ne pourront plus imposer de nouvelles taxes ou des nouveaux impôts sans avoir consulté au préalable la population. D'autre part, il est également prévu que les gouvernements ne devront plus présenter de budgets déficitaires, sauf en des circonstances exceptionnelles. En outre, les membres du Conseil exécutif qui soumettraient un budget déficitaire pourraient se voir imposer des sanctions financières pouvant représenter jusqu'à 50 % de leur salaire.

http://www.ontla.on.ca/documents/StatusofLegOUT/b024_f.htm

Islande

Déclaration de politique générale du gouvernement

Le nouveau gouvernement de coalition de l'Islande a présenté le plan de travail pour son prochain mandat. Plusieurs points devraient retenir l'attention des dirigeants islandais. Ainsi, les priorités gouvernementales porteront, au niveau économique, sur la création d'un environnement économique stable pour favoriser l'essor des entreprises du pays, la révision du système de taxation et la privatisation de certaines entreprises publiques en compétition avec le secteur privé. Sur le plan de l'administration publique, le gouvernement compte revoir les façons de faire des organismes gouvernementaux, recentrer les activités des organismes centraux et revoir le partage des responsabilités entre les ministères. En outre, le document aborde les questions concernant les pêches, l'agriculture, l'innovation scientifique et la famille.

<http://brunnur.stjr.is/interpro/stjr/stjr.nsf/pages/forefront.html>

Colombie-Britannique

Programme de reconnaissance des employés

Le gouvernement de la Colombie-Britannique, en collaboration avec les syndicats des employés de la fonction publique, a mis sur pied le programme de reconnaissance des employés. Ce programme vise deux objectifs : encourager l'implication des employés et reconnaître, par l'entremise de récompenses, les innovations proposées par les agents publics. Les innovations peuvent toucher, entre autres, le service à la clientèle, l'organisation du travail et la qualité du travail. En fonction de l'innovation suggérée, l'employé peut recevoir une prime monétaire. Entre 1990 et 1998, les innovations proposées ont permis au gouvernement de réaliser des économies de plus de 60 millions de dollars. <http://www.pserc.gov.bc.ca/erp/>

Nouvelle-Zélande

Politiques publiques

Depuis quelques années, le gouvernement néo-zélandais désire augmenter la qualité de l'analyse des politiques. À cet effet, il a mis sur pied un projet intitulé *Improving Quality of Policy Advice* pour atteindre cet objectif. Les documents de réflexions issus de ce projet sont maintenant disponibles sur Internet. Ils abordent divers sujets dont la définition claire et précise des résultats souhaités, l'utilisation adéquate de l'information dans la formulation des politiques publiques et le recrutement de personnel qualifié dans l'élaboration des politiques et les actions à favoriser pour retenir ce personnel.

http://www.ssc.govt.nz/documents/Occ_Papers_Contents_Screen.htm

Royaume-Uni

Gouvernement central et administrations locales

En juillet 1998, le Premier ministre du Royaume-Uni a annoncé la création du *Performance and Innovation Unit (PIU)* à l'intérieur du *Cabinet Office*. Cette nouvelle unité a pour mission de se pencher sur des problématiques interministérielles. Le premier sujet abordé par l'unité porte sur le rôle du gouvernement central dans la prestation de services aux organisations et aux personnes du niveau local et régional. L'unité cherchera à améliorer la façon dont le gouvernement central travaille avec les institutions locales et régionales ainsi que la concertation des actions des différents ministères. Un rapport devrait paraître à l'automne 1999. Celui-ci concernera principalement l'Angleterre. L'unité a récemment amorcé un exercice de consultation; afin de lancer le débat, le PIU présente un document de consultation : *Role of Central Government at Regional and Local Level, Consultation Paper*. À cet effet, un questionnaire portant sur cinq thèmes est disponible sur le site Internet du *Cabinet Office*. <http://www.cabinet-office.gov.uk/innovation/1999/consultation/index.htm>

Australie

Développement régional

Le *Department of Transport and Regional Services (DOTRS)* du gouvernement australien vient de présenter un nouvel énoncé de politique intitulé : *Regional Australia : Meeting The Challenges*, dans lequel il affirme sa ferme volonté de comprendre et de résoudre les problèmes des régions. Le DOTRS désire, en concertation avec les autres niveaux gouvernementaux, les communautés et les gens d'affaires, assurer aux citoyens des régions un accès aux services gouvernementaux et favoriser le développement économique des régions australiennes. En outre, le ministère affirme la nécessité de coordonner l'intervention gouvernementale au niveau régional. Selon cette perspective, le palier fédéral aurait un rôle à jouer dans la recherche de solutions aux problèmes de développement régional. <http://www.dotrs.gov.au/budget/regional/index.htm>

Nouvelles parutions à signaler

Europe

Fonctions publiques

Le principe de mobilité du personnel entre les pays membres de l'Union européenne oblige les administrations publiques à revoir leurs modes de gestion du personnel. Afin d'en comprendre les implications, Robert Polet, de l'Institut européen d'administration publique, indique quelques pistes. Après quelques brèves définitions contextualisant les fonctions publiques européennes, l'auteur présente ses observations sur les récents changements affectant les fonctions publiques en Europe. À partir d'une distinction entre fonction publique d'emploi et fonction publique de carrière, Robert Polet identifie quelques thèmes, notamment le recrutement, la mobilité, la formation et la rémunération pour lesquels il fait ressortir les évolutions récentes. Par la suite, il entrevoit deux problèmes auxquels seront confrontées les administrations publiques dans les prochaines années : la gestion des carrières et les relations entre le politique et l'administratif. http://eipa-nl.com/public/public_eipascope/99/folder_scop99_2/Story3.htm

Nouvelle-Zélande

Recherche, science et technologie

Dans la foulée du *Foresight Project* (1997), le Ministère de la recherche, de la science et de la technologie de la Nouvelle-Zélande vient de publier deux documents afin de soutenir le développement d'une économie du savoir dans ce pays. *Blueprint for Change* cible des objectifs

précis afin que les dépenses publiques dans le domaine de la recherche technologique soient profitables à l'ensemble de la société néo-zélandaise. De son côté, *Bright Future* promeut le développement de nouveaux savoirs et de nouvelles expertises, l'excellence dans la recherche universitaire et le transfert des découvertes scientifiques du milieu universitaire vers le secteur privé, notamment par la création d'incubateurs d'entreprises. *Bright Future* prévoit également la mise en place d'un fonds de recherche sur la nouvelle économie.

Foresight Project <http://www.morst.govt.nz/foresight/front.html>

Blueprint for Change <http://www.morst.govt.nz/nzsandt/blueprint/index.htm>

Bright Future <http://www.morst.govt.nz/bright/index.htm>

Autriche

Étude économique

Comme elle le fait régulièrement pour ses pays membres, l'OCDE vient de procéder à l'évaluation de la situation économique de l'Autriche. L'étude nous apprend que l'économie du pays est présentement dans un contexte de croissance. La bonne performance économique de l'Autriche devrait d'ailleurs lui permettre d'atteindre les normes d'admission à l'Union économique et monétaire. L'administration publique serait, à la suite des récentes réformes, devenue plus efficiente, notamment depuis l'introduction d'indicateurs de résultats pour ses activités. L'OCDE propose quelques recommandations au gouvernement dont celle de créer des conditions favorables à la croissance de l'emploi. <http://www.oecd.org/eco/surv/esu-autf.htm>

Canada

Sondage auprès de la haute fonction publique

L'Institut d'administration publique du Canada (IAPC) a réalisé, à l'automne 1998, un sondage auprès de sous-ministres fédéraux et provinciaux et de directeurs municipaux afin de connaître leurs préoccupations face à la gestion publique. Selon les répondants, les problèmes auxquels sera confrontée l'administration publique dans les prochaines années seront le renouvellement des ressources humaines, la révision des modes de prestation de services et l'amélioration des systèmes d'évaluation du rendement et des mécanismes d'imputabilité. Les préoccupations financières sont, par ailleurs, toujours présentes dans le secteur public.

Les résultats sont disponibles auprès de l'IAPC : <http://www.ipaciapc.ca/>

1075 rue Bay, Bureau 401

Toronto, Ontario M5S 2B1

Téléphone : (416)-924-8787

Télécopieur : (416)-924-4992

OCDE

Progrès scientifique et technologique

Dans sa collection *Synthèses*, l'OCDE présente un document portant sur le progrès scientifique et technologique. Ce document permet de situer la place de la science et de la technologie dans l'économie. De même, il précise le rôle du secteur public dans ces domaines. À cet égard, il ressort notamment que les administrations publiques doivent créer un climat favorable à l'innovation, offrir aux citoyens la formation nécessaire pour s'adapter à ces technologies et s'assurer de protéger les droits de propriété intellectuelle. Le document indique que le rôle du secteur privé dans le développement de la recherche scientifique se situe au niveau du financement de la R&D, qui se fait de plus en plus par l'entremise de partenariats.

http://www.oecd.org/publications/Pol_brief/